

# TITRE PROFESSIONNEL POSEUR DE MENUISERIE ET D'AMENAGEMENTS INTERIEURS

## Objectifs))

Le poseur de menuiseries et d'aménagements intérieurs intervient dans l'habitat individuel et collectif. Il pose des portes et trappes de visite, des éléments décoratifs, des produits d'isolation, des parquets et des escaliers équipés de garde-corps. Il monte ou modifie des cloisons en y intégrant des produits d'isolation. Il installe et équipe des mobiliers de dressings, cuisines et salles de bains. La majorité des produits posés sont fabriqués par des unités de fabrication. Le poseur installateur de menuiseries et d'aménagements intérieurs prépare les supports de pose et adapte les produits en utilisant des machines portatives.



## Contenus))

### 2 Blocs de compétences :

#### 1. POSER DES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURES

- Poser des menuiseries intérieures
- Monter des cloisons de distribution.
- Poser des parquets, escaliers et garde-corps.
- Poser des éléments décoratifs.

#### 2. INSTALLER DES ELEMENTS D'AMENAGEMENT MOBILIER INTERIEUR

- Aménager des espaces de rangements.
- Installer des façades de placards.
- Installer des éléments de cuisines et de salles de bains.
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

## Modalités))

### Publics concernés & pré requis

- Maitrise des savoirs de bases
- Débutants

### Durée certification complete

- 700 heures Centre
- 140 heures Entreprise

### Validation

Titre professionnel de niveau V

### Lieu de formation :

Lycée professionnel François MANSART – MARLY  
Démarrage : 06 novembre 2017, fin 1<sup>er</sup> Juin 2018

**Code RNCP : 389**

### Intervenants ))

- Formateurs & Enseignants experts

**Réunions d'informations  
collectives  
les 12 ET 19 OCTOBRE 2017  
à 9h30  
au Lycée Professionnel  
Francois Mansart de Marly  
INSCRIPTION au 06 73 98 02 29**